



## Quelles perspectives d'investissement pour 2018 ?

Nous vivons un moment de consensus plutôt rare en cette fin d'année 2017 car la très grande majorité des analystes et stratèges de gestion mondiaux s'accorde à favoriser le marché des actions pour les prochains mois. Devant une telle unanimité, il est légitime de se demander si ce ralliement est le fruit de convictions réelles ou plutôt un choix effectué par défaut, guidé par la faiblesse des performances des autres supports d'investissement ?

En premier lieu, on ne peut nier que l'environnement actuel est globalement favorable aux actions : cet été, le marché s'est montré particulièrement résistant à la montée des risques politiques (tensions entre les USA et la Corée du Nord, attentat de Londres), aux « catastrophes naturelles » (ouragan aux Antilles, Tremblements de terre au Mexique), ou aux déceptions ponctuelles sur certains indicateurs économiques. De plus, les politiques monétaires restent particulièrement accommodantes et les banquiers centraux sont très prudents, permettant aux taux longs de rester historiquement bas.

La croissance progresse en zone euro et demeure stable aux États-Unis, où la fin du cycle n'est pas encore visible. De même, malgré des surcapacités de production et un endettement élevé des agents économiques, le gouvernement chinois maîtrise son rythme de croissance, alors que la situation des principaux pays émergents se redresse. Bref, la situation macroéconomique mondiale s'améliore et dans cet environnement positif, mieux vaut fortement privilégier les actifs risqués, et d'abord les marchés d'actions.

Ces décisions d'investissement sont par ailleurs renforcées par l'analyse des performances des autres supports de placement qui semblent au regard de leurs perspectives de gain nettement moins favorables. Les placements sans risques, ajustés de l'inflation, ne rapportent quasiment plus rien.

Le taux du Livret A devrait stagner à 0,75 % pour une inflation actuellement estimée à 1% mais qui devrait encore augmenter à court terme. Le rendement moyen du fonds en euros des contrats d'assurance vie est attendu à 1,5 % en 2017, soit moins de 1,3 % après prélèvements sociaux et donc +0,3 % en euros constant ! En 2018, la hausse de la CSG de 1,7 point et la remontée espérée du coût de la vie au-delà de 1% pénaliseront encore davantage ces maigres rendements.

Le compartiment obligataire est en outre à la peine. Les obligations d'État européennes, devenues trop chères, n'offrent aucun gain substantiel depuis de nombreux mois. Sur les nouvelles émissions, le Bund allemand à 10 ans sert 0,4 % et l'OAT 10 ans de l'État français 0,7%. Les obligations d'entreprises, qui avaient pris le relais pour la quête de rendement, commencent à s'essouffler.

Les fonds d'obligations internationales, soumises aux variations de change, s'affichent désormais en territoire négatif sur un an. Pour résumer, il n'y a pas grand-chose à attendre du côté obligataire...

L'immobilier, valeur refuge particulièrement performante depuis 20 ans est aujourd'hui fortement pénalisée par la fiscalité et la volonté affichée du gouvernement Macron de taxer davantage ce secteur. Soutenu par des taux de crédit très bas, en dépit de leur récente et légère remontée, l'acquéreur a déjà été récompensé de ses achats, avec des hausses des prix de 2 à 3% en moyenne nationale sur un an, surtout dans les grandes villes, avec des envolées spectaculaires, comme à Bordeaux (+7 %).

Deux ombres à ce tableau idyllique :

**La fiscalité**, car les biens immobiliers resteront les seuls taxés par le futur IFI (impôt sur la fortune immobilière), et les revenus fonciers pourraient être les uniques revenus du patrimoine soumis à l'impôt progressif, avec des taux de prélèvements sociaux qui entameront sérieusement le rendement.

**Les soucis de gestion locative** qui polluent la vie de propriétaire dont les loyers sont désormais sous surveillance du gouvernement...

C'est pourquoi, dans ce secteur, la pierre-papier (SCI, SCPI et OPCI...) notamment souscrite dans les contrats d'assurance, ne s'essouffle pas avec des souscriptions records au premier semestre. En effet,

... / ...

### LES PRINCIPAUX

INDICES DU 01 JANVIER  
AU 30 SEPTEMBRE 2017

### LES INDICES BOURSIERS

CAC 40 : + 9.61 %

SBF 120 : + 11.06 %

DOW JONES : + 13.37 %

NIKKEI : + 6.50 %

EUROSTOXX : + 9.25%

### LES TAUX D'INTERETS

EURIBOR 3 MOIS : - 0.329%

OAT 10 ANS : + 0.76 %

### LES PLUS FORTES

VARIATIONS DU CAC 40

EN 2017

KERING : + 58.02 %

TECHNIPFMC : - 29.58 %

# en bref

**+270 %**

C'est le « bull market » (marché haussier) le plus puissant de l'histoire de la bourse américaine. L'indice Standard & Poors 500 a bondi de 270,1 % depuis le 9 mars 2009. Il efface ainsi des tablettes le précédent record datant de... 60 ans

**2,9 %**

La situation s'améliore en France ! La prévision officielle de déficit public en France a été revue à la baisse à 2,9 % du produit intérieur brut (PIB) pour 2017 et 2,6 % pour 2018, (Source : Bruno Le Maire sur France 2). Les précédentes prévisions tablaient sur un déficit de 3 % du PIB cette année et 2,7 % l'an prochain. Le gouvernement a révisé à la hausse l'objectif de croissance pour cette année, à 1,7 % contre 1,6 % auparavant.

**59,02 \$**

L'organisation d'un référendum d'autodétermination au Kurdistan Irakien a mis le feu aux barils de pétrole fin septembre. Le Brent, référence européenne a gagné 3,8 % à 59,02 dollars, au plus haut depuis deux ans. Les cours de l'or noir ont pris 30 % par rapport à leur dernier plus bas niveau le 21 juin 2017.

cette classe d'actifs bénéficie de rendements proches de 4% ; tout en profitant de la fiscalité attractive des assurances vie et le tout sans gestion...

Dans ces conditions sur quoi investir dans les mois à venir ?

De nombreux secteurs géographiques sont préconisés. Les actions européennes figurent en tête des palmarès de 2017 et cette situation pourrait bien se pérenniser en 2018. Les pays émergents poursuivent également leur rebond car la baisse du dollar leur est particulièrement favorable, la croissance revient, un peu partout, notamment dans certains pays comme le Brésil, en plein retournement, et la Russie qui commence à sortir de la récession. Enfin à titre de diversification, les actions japonaises, prometteuses aussi, peuvent profiter du succès de la politique du gouvernement. Dans le même esprit et toujours pour miser sur les actions, il peut également être opportun d'investir à long terme sur des thématiques (l'eau, le vieillissement inéluctable de la population, la sécurité des biens, des personnes des aliments, des transactions financières...) qui pourraient profiter de l'embellie économique à venir.

Ainsi, en 2017, et dans la perspective de 2018, le risque devrait continuer à être bien rémunéré sur les marchés. Cette assertion est d'autant plus probable que les autres classes d'actifs offrent des perspectives moins engageantes et qu'aussi bien les autorités monétaires que le gouvernement français souhaitent orienter l'épargne vers les investissements directement productifs pour l'économie. Toute notre équipe se tient à votre disposition pour vous accompagner dans les décisions patrimoniales et financières à envisager. N'hésitez pas à nous solliciter..

Stéphane Lenoir

## Réforme de l'assurance vie... Beaucoup de bruit pour rien !

Contrairement à l'opinion généralement répandue, il ne faut pas dramatiser l'impact financier de la nouvelle réforme fiscale de l'assurance vie... Certes, cette énième évolution complique une nouvelle fois la lisibilité du placement préféré des Français car les contribuables ne savent plus quel régime fiscal leur est applicable. Trop de critères (date de souscription, date de versement, montant des encours...) brouillent complètement le traitement de leur rachat. Pourtant, en terme purement pécunier, l'augmentation des frottements fiscaux dans le nouveau système devrait être relativement limitée, voire moins onéreux pour les contrats récents.

Sous réserve des amendements à venir, voici l'état de la réforme.

### Au regard de l'ISF

Le contribuable imposé à l'ex ISF verra ses contrats sortir de l'assiette imposable, ce qui peut représenter dans certains cas des économies significatives. Il reste à régler la question des unités de compte immobilières (SCPI, SCI et OPCI) qui pourraient rester taxées à l'impôt sur la fortune Immobilière. Les discussions continuent...

### Au regard de l'impôt sur le revenu

Pour les revenus produits par les versements antérieurs à la réforme, quel que soit leur montant, rien ne change, hormis bien sûr, le taux de prélèvements sociaux qui augmente de 15,5 % à 17,2 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (donc rétroactivement sur les rendements des fonds en euros de 2017). Net de prélèvements l'assurance vie en euros verra ses rendements encore diminuer en 2017 à des taux proches de 1,50%.

Pour les versements postérieurs à la réforme, rien ne changera pour 94 % des Français (selon Bercy) car ils possèdent moins de 150 000 € d'encours nets, « tous contrats d'assurance vie confondus » (300 000 € pour un couple),

Pour les 6% restants, la nouvelle « flat tax » de 30 % pourrait s'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 aux produits issus des nouveaux versements effectués à compter du 27 septembre 2017. En fin de compte, pour les « gros contrats » dont l'antériorité sera supérieure à 8 ans, la hausse fiscale serait donc de 5,3 % (30 % au lieu de 24,7 %), ce qui restera relativement faible, compte tenu de la base sur laquelle cet impôt est appliqué. Cette hausse de la fiscalité sera largement compensée par l'économie ISF/IFI réalisée à partir de 2018...

### Au regard des droits de succession :

Aucun changement n'est annoncé ; l'abattement de 152 500 € par bénéficiaire reste en vigueur. Au-delà rappelons la taxation forfaitaire de 20 % et 31,25 % à compter de 700 000 €. En ce qui concerne la règle applicable aux versements effectués après les 70 ans du souscripteur aucune modification n'est prévue en dépit de l'allongement de durée de vie.